

08-01-21

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 21 janvier 2008, à 20 h 05, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Nadyne Langlois
Stéphanie Vill

MM. Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jacques Deschênes
Steve Gagné
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur, quitte à 20 h 35
Luc Marcoux
Guy Potvin
Alain Rioux
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Philippe St-Germain

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines, quitte à 20 h 48
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières, quitte à 20 h 48

Absences motivées :

Louise Dionne
Claude Fortin
Denis Goulet
Lise Lévesque
Pauline Michaud

08-01-21-148 VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

L'avis public prévu à la loi a été donné et l'avis de convocation a été transmis à chacun des membres du Conseil des commissaires, notamment à ceux qui n'étaient pas présents à l'ouverture de la séance, soit M^{mes} Louise Dionne, Lise Lévesque, Pauline Michaud, ainsi que MM. Claude Fortin et Denis Goulet.

08-01-21-149 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
 - 3.1. Demande de révision (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
 - 3.2. Vente d'un terrain à Mont-Joli – Autorisation de signer le contrat de vente (Carl Ruest) ;
 - 3.3. Rapport annuel (Raymond Tudeau) ;
- 4.0 Levée de la séance.

DÉCISION**08-01-21-150 HUIS CLOS**

À 20 h 07, il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de continuer la séance à huis clos.

08-01-21-151 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 22 h 19, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de siéger en séance publique.

Afin d'éviter toute situation pouvant laisser croire à une apparence de conflit d'intérêts concernant le prochain sujet, M. Jean-Maurice Lechasseur s'abstient de participer aux délibérations et quitte la séance à 20 h 35.

08-01-21-152 DEMANDE DE RÉVISION

ATTENDU la demande de révision de décision reçue le 12 décembre 2007 relativement à la fréquentation scolaire des élèves dans les dossiers #J126SD-2007 et #J126DD-2007;

ATTENDU l'analyse effectuée conformément à la Politique intitulée *Formulation d'une demande de révision d'une décision*;

ATTENDU les échanges tenus à huis clos;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu :

- de rejeter la demande des parents;
- de rejeter la demande de scolarisation à domicile;

Il est également résolu, pour des raisons humanitaires et exceptionnelles et pour une période précise, soit jusqu'à la fin juin 2008, d'offrir gratuitement un service de transport pour les deux enfants de leur domicile à l'école de fréquentation, matin, midi et soir.

Il est également résolu d'entreprendre aussitôt que possible un processus de médiation entre les parents et l'école et de rencontrer les parents pour leur expliquer davantage les motifs de la décision.

08-01-21-153 VENTE D'UN TERRAIN À MONT-JOLI – AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT DE VENTE

ATTENDU que la Commission scolaire, par sa résolution numéro 06-09-25-38 datée du 25 septembre 2006, a accepté de vendre à la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, pour le prix de 47 000 \$, la partie du lot 501-6 du Cadastre de la Paroisse de Sainte-Flavie sur lequel est construit son couvent sis au 27, avenue Hôtel-de-Ville à Mont-Joli;

ATTENDU que cette vente nécessitait la présentation de titres, libres d'obstacles à la transmission de propriété;

ATTENDU que l'étude des titres de propriété de la Commission scolaire des Phares du lot sur lequel est construit le couvent a révélé une erreur quant à sa désignation cadastrale, les titres affectant les lots 499 et 500 plutôt que les lots 500 et 501;

ATTENDU que pour permettre l'exécution de la résolution du 25 septembre 2006, la Commission scolaire devait être reconnue propriétaire du lot 501-6-P et obtenir l'annulation d'une clause de restriction d'usage;

ATTENDU que par jugement rendu le 5 décembre 2007, par l'Honorable Gilles Blanchet, J.C.S., la propriété du lot 501-6-P du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flavie, circonscription foncière de Rimouski, est attribuée à la Commission scolaire des Phares, et la restriction d'usage affectant le terrain, déclarée nulle et sans effet;

ATTENDU la teneur de ce jugement;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'autoriser M. Raymond Tudeau, président, et M. Jacques Poirier, directeur général, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Phares, le contrat de vente du lot 501-6-P du Cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flavie, circonscription foncière de Rimouski, à la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, au prix de 47 000 \$, payable comptant.

Il est également résolu de rembourser à cette Congrégation la somme de 4 000 \$, représentant une partie des frais engendrés par les travaux d'arpentage légal qu'elle a dû assumer.

08-01-21-154 RAPPORT ANNUEL

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de prendre acte du Rapport annuel de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2006-2007.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-01-21-155 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 25, il est proposé par M. Steve Gagné et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2008

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

08-01-21-148	Vérification de la procédure de convocation
08-01-21-149	Adoption de l'ordre du jour
	Décision
08-01-21-150	Huis clos
08-01-21-151	Retour en séance publique
08-01-21-152	Demande de révision
08-01-21-153	Vente d'un terrain à Mont-Joli – Autorisation de signer le contrat de vente
08-01-21-154	Rapport annuel
08-01-21-155	Levée de la séance